



APPEL A CANDIDATURES

Pour la mise en place d'une offre de

Food Trucks et de restauration ambulante
Restauration
sucrée ambulante

Fête du FleuveFête de la musique

Pont BoieldieuJardin des plantes (Orangerie)

Les 3, 4 et 5 juillet 2026Le 21 Juin

Date limite de remise des candidatures

Le ~~19 avril~~30 mai 2026 à 20h00

Le présent cahier des charges a pour but de définir les modalités de gestion et d'exploitation du domaine public sur ~~le pont Boieldieu pendant la fête du fleuve du vendredi 3 au dimanche 5 juillet le jardin des plantes pendant la fête de la musique 2026~~ avec l'implantation d'~~une~~ commerçants ambulants de type ~~Food trucks~~restauration rapide/pâtisserie/creperie, dédiés à une activité de petite restauration ~~salée et/ou sucrée, de type snacking / finger food / rôtisserie / buvette, etc...~~sucrée

Sera attendue tous les produits de type crêpe – gaufre – pâtisserie – glace - sandwich etc...

Important : la vente de boisson ne sera pas autorisée, car elle se fera via le stand associatif a l'organisation de la fête de la musique

~~A cette occasion le pont Boieldieu sera piétonnisé avec l'installation de tables et chaises afin que le public puisse se restaurer.~~

A cette occasion, il vous sera demandé de respecter les consignes suivantes :

AMENAGEMENT, EQUIPEMENT ET STOCKAGE DES FOOD TRUCKS

- ⇒ Structure munie de son propre système de cuisson et autonome en eau potable
- ⇒ Structure garantissant la protection des denrées alimentaires
- ⇒ Equipement suffisant en enceintes froides (réfrigérateurs et/ou congélateurs dont les températures de conservation des aliments sont conformes à la norme sanitaire
- ⇒ Conservation des étiquettes indiquant la provenance et les conditions de conservations des aliments.
- ⇒ Disposer d'un lave-mains à commande non manuelle, équipé de savon bactéricide et d'essuie-main et d'une poubelle à commande non manuelle.

POUR UNE MANIFESTATION ECO-RESPONSABLE

- ⇒ Mise à disposition du matériel de restauration à destination du client :
 - Utiliser de la vaisselle ou des contenants fabriqués avec des matériaux recyclés/recyclables pour servir ses denrées alimentaires solides et liquides.
 - ~~○ Le verre et les cannettes en métal seront interdits sur le site de la Fête du Fleuve.~~
 - ~~○ Utiliser un système de gobelets consignés~~

HYGIENE ET TRI SELECTIF

- ⇒ Utiliser des tenues de travail adaptées.
- ⇒ Formation obligatoire en hygiène alimentaire
- ⇒ Procéder au nettoyage les lieux pendant et après la manifestation
Réduire au maximum la production de déchets et à veiller au tri-sélectif

ESPACES MIS A DISPOSITION, HORAIRES ET TARIFS

- ⇒ ~~Les espaces fournis sur le pont Boieldieu partie Sud pour l'exploitation d'activités des Food Truck et buvette ne seront pas modifiables~~L'espace fourni sera en extérieur, sur le devant de l'Orangerie
- ⇒ Une alimentation électrique sera fournie dans la limite des puissances électriques disponibles sur le site. Eau non fournie

TARIFS :

- ⇒ **Minimum de perception de 10.46 € par jour + 3.97€ de redevance électrique**

HORAIRES D'EXPLOITATIONS

- ~~— Vendredi 3 juillet 2026 de 18h à 00h00~~
- ~~— Samedi 4 juillet 2026 de 10h à 00h00~~
- ~~- Dimanche 5 juillet 2026 de 10h à 18h~~ Dimanche 21 juin de 10h à 19h

RESPONSABILITES ET ASSURANCE

La Ville de Rouen est dégagée de toute responsabilité dans la mesure où l'exploitant est responsable de l'espace restauration.

L'exploitant répond de la responsabilité de sa clientèle et de son personnel pour tout dommage causés au tiers ; il s'engage, dès son arrivée sur les lieux, à souscrire auprès de compagnies les contrats d'assurances suivants :

- Assurance responsabilité civile couvrant les conséquences dommageables,
- Assurance multirisques (incendie, explosion, dégâts des eaux) couvrant les dommages survenant dans l'espace confié et des tiers.

La Ville de Rouen déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la mise en place de ces espaces restauration.

PRATIQUE ET BON A SAVOIR

- ⇒ Aucun véhicule (hors Food truck) ne devra stationner au sein de l'espace mis à disposition
- ⇒ L'exploitant devra impérativement accepter plusieurs moyens de paiement et dans la mesure du possible les cartes bancaires.
- ⇒ La vente des boissons et produits alimentaires est strictement interdite en dehors du périmètre des espaces mis à disposition.
- ⇒ En cas de force majeure (météo, maladie...) empêchant l'ouverture de l'espace de restauration, l'exploitant ~~préviendra au 06.03.38.52.39 à la Direction de l'Economie Locale et de l'Évènementiel de la Ville de Rouen au 06 76 33 82 65 ou à dele.evenementiel@rouen.fr~~
- ⇒ La Ville de Rouen se réserve le droit, pour toutes questions de sécurité principalement, de prendre la décision exceptionnelle de fermer le site au public.

CONSULTATION

Les candidatures reçues dans le délai imparti seront examinées en fonction des critères suivants :

- Qualités des produits proposés
- Prix (accessibles et adaptés à un public familial)
- Critère environnemental (seront appréciées toutes mesures en faveur du développement durable)
- Critère esthétique (prévoir des photos de ou des structures)

DEPOT DU DOSSIER A : dele.evenementiel@rouen.fr fremmanuel.duplaix@rouen.fr avant le ~~19 avril 17h~~ 30 mai 20h

Seuls les dossiers complets et reçus avant cette date et heure seront examinés.



Appel à candidatures Fête du Fleuve 2026

Offre de restauration ambulante (type Food Truck)

A transmettre avant le dimanche 19 avril 2026 - 20H00

Fiche d'inscription

Nom:.....

Prénom :

Nom commercial :

Adresse :

.....

Téléphone Portable :

.....

Email :

.....

Je m'engage à être présent pendant toute la durée de la manifestation :

- ~~Vendredi 3 juillet de 18H00 à 00H00~~
- ~~Samedi 4 juillet de 10H00 à 00H00~~
- ~~Dimanche 5 juillet de 10H00 à 18H00~~

PIECES A FOURNIR :

- Justificatif du statut de commerçant ambulant (KBIS, carte de commerçant non-sédentaire)
- Photocopie de la carte d'identité du demandeur
- Une copie des contrats d'assurance et une attestation vérification extincteur.
- ~~En cas de vente de boissons alcoolisées, une copie du permis d'exploitation en cours de validité au nom de l'exploitant.~~
- En cas de besoin en énergie, merci de préciser la puissance électrique souhaitée en KW, et spécifier s'il s'agit de monophasé ou triphasé.
- Une brève présentation :
 1. Du concept et des offres de vente proposées (produits et tarifs)
 2. Du descriptif technique du Food Truck et ses qualités esthétiques (photos)
 3. De la liste des moyens matériels utilisés pour préparer/stocker les produits proposés à la vente

4. Des moyens humains
5. Des garanties apportées par le candidat quant à son implication en faveur d'une manifestation écoresponsable

Le demandeur devra certifier l'exactitude des renseignements fournis

Date :

Signature : « suivie de la mention « lu et approuvée